



BULLETIN DE RESERVATION PESSAH
5783-2023 EN ESPAGNE
HOTEL BLAUMAR ****
CACHER BETH-DIN DE MARSEILLE

Résa N°

פָּתָח כָּשֵׁר שְׁמָחָה

NOM : **PRÉNOM :**

ADRESSE COMPLÈTE :

CP : **VILLE :**

N°CL : **TEL :** **MAIL :**

CHAMBRE N°1 - N°.....

Nom :	Prénom :	Date naissance :	Prix.....
Nom :	Prénom :	Date naissance :	Prix.....
Nom :	Prénom :	Date naissance :	Prix.....
Nom :	Prénom :	Date naissance :	Prix.....
Adultes (+12ans).....	Enfants (5 à 12ans).....	Enfants(2 à 5ans).....	Bébés (0 à 2ans).....

TOTAL 1

CHAMBRE N°2 - N°.....

Nom :	Prénom :	Date naissance :	Prix.....
Nom :	Prénom :	Date naissance :	Prix.....
Nom :	Prénom :	Date naissance :	Prix.....
Nom :	Prénom :	Date naissance :	Prix.....
Adultes (+12ans).....	Enfants (5 à 12ans).....	Enfants (2 à 5ans).....	Bébés (0 à 2ans).....

TOTAL 2

Attribution des chambres selon ordre et Numéro de réservation

Une caution de 150€ par chambre sera consignée (chèque, espèces ou carte) à votre arrivée.

Elle sera restituée à la fin du séjour après vérifications (chambre, téléphone filaire, dépenses hors forfait, etc...) Ainsi qu'une Taxe de séjour de 1€32/pers et par jour sauf enfants -de 18 ans

NUIT DU 04 AVRIL DÎNER + PETIT DÉJ ET DÉJEUNÉ DU 05 AVRIL.

Prix par adulte : 130€

Prix par enfant : 50€

EXTENSION DU CHABBATH (par personne) : 350€

TOTAL

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE : Votre inscription au séjour casher HOTEL BLAUMAR **** Pessah 2023 avec ACPS implique votre adhésion aux conditions générales de vente suivantes. Toute inscription ne sera effective qu'après encaissement d'un acompte correspondant à 50% du prix du séjour et réception du bulletin de réservation (contenant votre numéro de Résa) dûment complété et signé. Une Taxe de séjour de 1€32/pers et par jour (sauf enfants de - de 18 ans) vous sera demandée • L'intégralité du prix du séjour et des éventuelles prestations annexes sont à solder au plus tard 10 jours avant le début du séjour • L'inscription est considérée comme définitive dès qu'elle a fait l'objet du versement de l'acompte • La remise de clé de la chambre : (après formalité d'enregistrement : pièce d'identité des participants obligatoires) se fera à partir de 15h et selon l'ordre d'arrivée de chacun. Les départs se feront impérativement avant 10h et après étant des lieux de la chambre. • Responsabilités : tout dégât ou acte de malveillance sera imputable aux auteurs ou à leur responsable légal. Une caution de 150€ par chambre sera encaissée avant remise des clefs et vous sera restituée si aucun manquement n'a été constaté et vos frais divers payés (centre de bien être, prestations externes...) avant le départ. • Tout participant s'engage à respecter les règles de vie de l'hôtel. En cas de manquement : vol, tapage nocture, cacheroute dévoyée, dégradations du fait d'un adulte ou enfant etc... ces participants pourront être exclus sur le champ sans prétendre à aucune indemnité. • PISCINE : L'accès à la piscine si la météo le permet, n'est autorisé qu'aux horaires d'ouverture précisés dans le programme du séjour remis à l'arrivée. Les enfants devront être accompagnés d'un parent adulte. Nous déclinons toute responsabilité quant à la surveillance et la baignade dans les piscines ainsi que toutes les activités durant le séjour. Les personnes désirant des horaires séparés (piscines, centre de bien être) devront en faire demande dès leur inscription. • Il est strictement interdit de sortir nourriture et vaisselle de nos restaurants ainsi que d'en rentrer dans les chambres. • Ménage quotidien dans les chambres, changement serviettes de toilette tous les deux jours, changement du linge de lit chaque fin de semaine. • Conditions d'annulation avant le début du séjour : 50% de la totalité du séjour ne sera pas remboursé • Un départ prématuré ou une interruption de séjour (départ volontaire ou non respect des présentes conditions générales) ne pourra donner lieu à aucune demande de remboursement. Par ailleurs, si les circonstances nous y obligent, en cas d'événements indépendants de notre volonté, nous nous réservons le droit de modifier, de changer ou d'annuler nos programmes sans aucun dédommagement en cas d'annulation de notre fait. • Clauses attributives de compétence : En cas de litige relatif à l'interprétation et/ou l'exécution des présentes prestations, le tribunal de Marseille aura compétence exclusive. Seul le droit français est applicable à nos relations.

BULLETIN À RETOURNER ACCOMPAGNÉ D'UN ACOMPTE DE 50% PAR VIREMENT BANCAIRE OU CB

Acompte par : Chèque Espèces Virement CB

Solde à régler au plus tard le 1^{er} mars 2023 Reste à devoir :

Date Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

RENSEIGNEMENTS : 04 96 12 40 38 - 06 13 56 25 26 - 06 15 15 77 41

www.prestige-holidays.fr prestigeholidays55@gmail.com

ACPS